Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 60 (1934)
Heft: 12

Artikel: L'opinion des architectes sur la cuisine électrique
Autor: Ponthière, Maurice
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-46392

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'épaisseur de la cloison croissant donc comme la puissance 6 de l'affaiblissement des bruits visé, on arrive vite à des dimensions excessives quand on entend réaliser un grand affaiblissement rien que par l'accroissement de l'épaisseur de la cloison isolante.

Au moyen d'appareils *ad hoc* (sondes phoniques), il est possible de mesurer l'aptitude des différents matériaux à l'affaiblissement des bruits. Un tableau numérique de ces pouvoirs affaiblissants est reproduit à la page 316 du « Bulletin technique » du 26 novembre 1932. Il est dû à *M. Cellérier*, directeur du Laboratoire d'essais du Conservatoire national des Arts et Métiers, à Paris, qui le commente en ces termes, confirmant l'efficacité de ce que nous avons appelé le « sandwichage » des matériaux : « L'alternance de matières aussi différentes que possible semble très propice à l'insonorité... L'influence d'un simple enduit de plâtre bien fait peut être considérable ».

Mais, voici un résultat d'expérience très important et malheureusement trop souvent méconnu : il suffit de la moindre solution de continuité dans une paroi ou une cloison pour en réduire énormément la capacité d'isolation phonique. Dans notre numéro du 18 mars 1933, nous avons relaté le pouvoir de renforcement des sons que manifestent les petites ouvertures. Or, en matière de bâtiments, les principales solutions de continuité sont les portes et les fenêtres. Il sera donc illusoire de mettre en œuvre, pour la construction d'une paroi, une matière à très haut pouvoir isolant phonique si elle doit être percée de portes ou de fenêtres, puisque le pouvoir isolant résultant (murs + portes et fenêtres) sera conditionné par le pouvoir isolant des portes et des fenêtres. Un exemple éclaircira cela : Supposons que l'intensité physiologique des bruits extérieurs frappant un mur percé de fenêtres soit de 80 décibels, que le pouvoir affaiblissant du mur soit de 60 décibels et celui des fenêtres, de 30 décibels (fenêtres particulièrement soignées). On aura :

Transmission des bruits
par le mur 80 — 60 = 20 décibels,
par les fenêtres 80 — 30 = 50 décibels.

Or, de la définition du « décibel », il résulte que les intensités des bruits transmis par les fenêtres, d'une part, et par la cloison, d'autre part, sont entre elles dans le rapport $10^5 : 10^2$, autrement dit, la présence des fenêtres réduit de 1000 fois le pouvoir d'isolation phonique du mur.

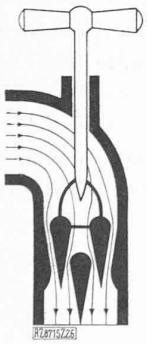

Fig. 2. — Robinet « insonorisé ».
Cliché « Das lärmfreie Wohnhaus. »

Pour mieux dépeindre le caractère utilitaire et vraiment pratique de ce guide, « Das lärmfreie Wohnhaus », empruntons-lui encore deux croquis.

L'un (fig. 2) représente un robinet « insonorisé » par une conformation judicieuse du boisseau qui suffit à prévenir les hurlements stridents émanant de certaines canalisations d'eau et dont la violence n'a rien d'étonnant quand on sait que le robinet de chasse d'un W.-C. par exemple, doit parfois dissiper sous forme de bruits, de frottements et de chocs, une puissance d'un demi-cheval.

Empêcher la naissance des bruits, c'est, évidemment, l'idéal, mais c'est loin d'être toujours possible et, souvent, il faudra se borner à en entraver la transmission. Alors, on prendra bien garde de ne pas diminuer, par des manœuvres irréfléchies, le pouvoir isolant phonique des matériaux dont on dispose. C'est ce qu'objective notre dernier croquis (fig. 3). Il est une mise en garde contre les résultats funestes, au point de vue de l'isolement phonique, de l'amincissement des cloisons par creusement de gorges destinées au passage des canalisations, cet amincissement ayant vite fait de transformer la cloison en une sorte de « membrane vibrante ».

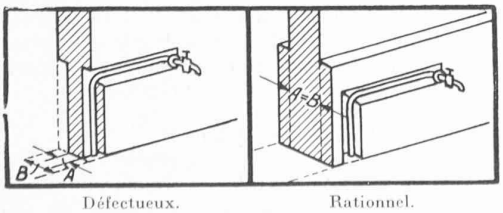

Défectueux. Rationnel.

Fig. 3. — Affaiblissement du pouvoir isolant phonique d'une paroi par creusement de gorges.
Cliché « Das lärmfreie Wohnhaus ».

L'opinion des architectes sur la cuisine électrique.

La « Société française pour le développement des applications de l'électricité » publie, dans son « Bulletin » de mai 1934, les « témoignages » relatifs à la cuisine électrique qu'elle a recueillis « auprès des architectes que leur profession situe en une sorte d'observatoire puisqu'elle met chacun d'eux en contact avec un grand nombre d'usagers ».

Nous reproduisons trois de ces témoignages.

Notre première visite à Paris fut pour M. *Gaston Ernest*, architecte des P. T. T. On lui doit, entre autres, le Central de la rue La Boétie. Il a construit divers immeubles d'habitation et notamment celui qu'il habite, rue de l'Assomption, comportant vingt-quatre grands appartements équipés électriquement. Nous lui demandons la raison qui a fait de lui un fervent adepte de l'électricité.

« C'est, nous répond-il, qu'un architecte doit penser à la génération qui vient et non pas à celle qui emportera avec elle des usages périmés. L'électricité est l'âme du foyer de demain ; elle devrait l'être aujourd'hui, mais le public a encore besoin d'être instruit de ses avantages. Quand on lui facilite la transition des habitudes anciennes aux nouvelles, il ne demande qu'à se laisser convaincre. Je n'impose pas à mes locataires la cuisine électrique et pourtant, sur vingt d'entre eux, je n'en compte que quatre qui, pour des motifs divers, ne s'y sont pas ralliés.

» Rien à dire de la cuisine électrique du point de vue de la propreté et de la simplification des besognes, ni même du point de vue gastronomique ; tout cela n'est plus en question. Reste le prix. C'est là-dessus que porte la controverse. Or, je n'ai voulu, à cet égard, m'en rapporter à personne et j'en suis arrivé expérimentalement à cette conclusion : *l'électricité est le mode de cuisson le plus économique.*

» Il va sans dire que nous utilisons le tarif dit « de nuit » dont nous disposons à Paris aux heures de cuisine et que nous conduisons nos appareils avec discernement. Une ménagère experte a soin de couper le courant quelques minutes avant la fin de la cuisson, afin d'utiliser intégralement la chaleur fournie, que la plaque chauffante conserve un certain temps. »

* * *

M. *Georges Blanche*, qui a reconstitué pour les visiteurs de l'Exposition Coloniale les splendeurs de l'antiquité asiatique, le temple d'Angkor, n'en est pas moins un architecte d'esprit très moderne. Les beaux quartiers d'Auteuil et de Passy lui doivent de nombreux immeubles.

« Je suis, nous dit-il, un ferme partisan de la cuisine électrique, mais j'avoue que je fus assez longtemps sceptique. J'ai installé treize cuisines électriques dans les petits appartements d'un immeuble de la rue Bois-le-Vent. Les locataires sont enchantés et obtiennent des résultats parfaits sans plus de dépense qu'avec le gaz.

» Une des raisons qui rallient à la cuisine électrique les maîtresses de maison qui mettent elles-mêmes la main à la pâte, c'est que l'électricité supprime la vilaine corvée du nettoyage des ustensiles. Plus de flammes salissantes ! Ce qui nous paraît un petit côté de la question en est un aspect fort important pour la ménagère.

» J'ai d'ailleurs voulu donner à mon expérience un caractère plus personnel. J'ai installé une cuisine électrique chez ma fille. La vieille Bretonne illettrée qui dirige le four et les réchauds est si bien convertie qu'elle ne veut plus entendre parler d'autre chose. Notez qu'elle n'en est pas moins restée la fine cuisinière qu'elle a toujours été... Il faut insister là-dessus : la cuisson par l'électricité ne peut pas remédier aux erreurs des gâte-sauces, mais elle est, pour le cordon-bleu, un instrument parfait. Comparable pour le prix, incomparable pour l'hygiène et la propreté, elle s'implantera chez nous comme elle l'est maintenant en Suisse et en Suède.

— En somme, l'éducation de l' « usager » n'est pas encore faite ?

» En effet, et des enquêtes comme celle-ci sont fort utiles pour faire admettre les vérités nouvelles. Chaque fois qu'un progrès vient heurter les habitudes, un gros effort d'éducation est nécessaire. Quelles luttes n'a-t-il pas fallu soutenir autrefois pour faire accepter le tout-à-l'égout !... Je viens de terminer, au square Lamartine, un immeuble de grands appartements. J'ai mis dans les cuisines une triple installation : cuisinières au charbon, au gaz et à l'électricité. La plupart des locataires me demandent déjà d'enlever la cuisinière à charbon. Le règne du charbon est fini dans les villes et le progrès continuera. »

* * *

M. *Auguste Perret* est un des illustres architectes de ce temps. Véritable novateur, il fut un des premiers à utiliser le ciment armé et à dégager les nouvelles formules architecturales permises et suggérées par ce matériau. Il est l'auteur de nombreux monuments publics : le théâtre des Champs-Elysées est son œuvre. Nous lui rendons visite dans le grand immeuble d'habitation de la rue Raynouard, entièrement électrifié, qu'il a construit pour son propre compte. Le bureau où il nous reçoit et qui domine l'atelier de dessin, vaste, lumineux et chaud, est, à lui seul, une profession de foi.

« La cuisine électrique ? nous dit M. Auguste Perret, sujet passionnant ! Un des plus admirables progrès de la vie domestique !...

» S'il me faut dire d'un mot la raison première de ma préférence, je dirai que la cuisine électrique est une *cuisine sèche*. La plupart des vapeurs sont éliminées.

» Le four électrique peut seul bien « saisir » un rôti. Les fervents du temps passé regrettent le feu clair du vieil âtre, mais on peut utiliser l'électricité à feu libre, si l'on y tient ; j'ai fait devant un radiateur des grillades qui ne le cédaient à aucune pièce rôtie à la manière antique.

» D'autres regrettent les parfums délicats dont la chaleur odorante du bois qui brûle imprégnait autrefois les mets. Pour ma part, j'obtiens le même résultat en laissant dans le four quelques parcelles de genièvre qui se calcinent lentement et donnent aux aliments une saveur délicate.

» On peut, selon les goûts, utiliser aux mêmes fins des brindilles de n'importe quel bois aromatique. Il n'y a pas d'artifices des anciennes cuisines les plus raffinées qui ne puissent s'accommoder de l'électricité ; tout gastronome intelligent imaginera sans peine les modalités nouvelles qui lui permettront de reproduire sur l'instrument nouveau toute la gamme des sapidités.

— Les occupants de vos appartements se rallient-ils aisément à la cuisine électrique ?

» Je n'ai jamais eu à enregistrer de leur part ni réclamation, ni observation. Les vieilles domestiques que l'on met pour la première fois en présence d'une cuisinière électrique lèvent parfois les bras au ciel en songeant à leurs habitudes bousculées ; il ne faut pas plus de quelques jours pour qu'elles soient séduites par la propreté et la simplicité de leur nouvel outil.

— Mais certains locataires ne préfèrent-ils pas s'en tenir aux autres modes de cuisson ?

» A vrai dire, ils n'ont pas le choix. Nos appartements sont équipés à l'électricité et c'est tout. Quel que soit l'instrument choisi, il ne donne son plus haut rendement que si on lui accorde une attention exclusive. Aussi bien pour l'installation générale que pour l'équipement et l'usage quotidien, il vaut mieux ne pas disperser les efforts sur des procédés divers et, si l'on a foi en l'électricité, il faut lui faire pleine confiance. C'est le meilleur moyen et le seul d'en obtenir, par des soins intelligents et soutenus, un service parfait. » *Maurice Ponthière.*

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 24 février 1934, à 10 h. 15 du matin, au Casino de Berne.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués, du 10 juin 1933 à Neuchâtel (« Schweiz. Bauzeitung, vol. 102, pages 112-114 et 138-140 ; « Bulletin technique », 59me année, pages 249-252). — 2. Rapport du président. — 3. Comptes de 1933 et budget pour 1934. — 4. Protection légale des titres « Ingénieur » et « Architecte ». Décision de fonder une organisation d'examen ; approbation du règlement d'examen. — 5. Propositions individuelles et divers.

Présidence : M. P. Vischer, président.

Procès-verbal : M. P.-E. Soutter, secrétaire.

M. Vischer, président, ouvre la séance et salue les délégués présents. Vu l'importance du sujet à l'ordre du jour, il a invité à cette séance M. le Dr Rohn, président du Conseil de l'Ecole polytechnique, et M. J. Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, pour représenter les hautes